

Décision portant nomination de M. André-Joseph DARDAINE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 6583 intitulée Centre de recherche d'Histoire Quantitative

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 6583, intitulée Centre de recherche d'histoire quantitative, dont le directeur est Monsieur Jean-Louis LENHOF ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 14 juin 2013 ;

Considérant que M. André-Joseph DARDAINE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par APAVE Nord-Ouest du 22 au 24 septembre 2010,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. André-Joseph DARDAINE, Ingénieur d'études, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°6583 intitulée Centre de recherche d'Histoire Quantitative à compter du 14 juin 2013.

M. André-Joseph DARDAINE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. André-Joseph DARDAINE est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Caen, le 14 juin 2013.

Le directeur de l'unité

Jean-Louis LENHOF

Le Délégué régional du CNRS
pour la Normandie

Le Directeur de l'Université de Caen
Basse-Normandie

Vincent GOUJON

Pierre SINEUX

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Décision N°132829DR20
portant nomination
d'un assistant de prévention dans une unité du CNRS

LE DIRECTEUR (ou le délégué)

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 5 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

[pour UMR « quadriennale »]

Vu la convention d'application du contrat quinquennal conclu avec l'Université de Nice Sophia Antipolis le 1^{er} janvier 2012, portant création de l'unité mixte de recherche n°7277 ;

[pour UMR « non quadriennale »]

Vu la convention portant création / renouvellement l'unité mixte de recherche n°... au CNRS ;

[pour UPR « non quadriennale »]

Vu la décision n°... portant création / renouvellement l'unité propre de recherche n°... ;

[pour toutes les unités]

Vu la décision n°DEC 122743DSI du 05/01/2012 nommant Neseïl Stéphane directeur de l'unité de recherche n°7277 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 19 avril 2013. ;

Considérant que M. MOMIER David a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par CNRS DR20 du 18/03/2005 au 18/03/2005 et du 05/04/2005 au 07/04/2005.

DECIDE :

Article 1 : M..MOMIER David ..est nommé assistant(e) de prévention dans l'unité du CNRS n° 7277, à compter du 1^{er} janvier 2013

M.MOMIER David . exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant(e) de prévention, M MOMIER David est placé(e) directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Nice, le ... 13.01.2013

Le directeur de l'unité
(Signature) Stéphane ROSELLI - Directeur
Institut de Biologie Virose (IBV)
CNRS UMR7277 - Inserm U1091 - UNS

Martine Damonville Secr. Généra.
CNRS UMR7277 - Inserm U1091 - UNS

Elle Délégué Régional
et par délégation

Brigitte PAPIN
Secrétaire générale

Visa du délégué régional du CNRS

[Le cas échéant] Visa du chef d'établissement partenaire